

## Résumé du Fonds – ERELI

La stratégie d'investissement du Fonds consiste à garantir des flux de revenus à long terme d'un portefeuille d'investissements immobiliers sur les marchés d'Europe continentale dont 70 % des revenus locatifs devraient provenir de locataires de premier ordre ayant signé des contrats de bail à long terme. En plus de la politique d'exclusion de base d'Aviva Investors décrite ci-dessus, le Fonds cherchera, sur une base sélective, à acquérir des actifs conformes aux normes définies dans le document Sustainable Design Brief d'Aviva Investors, ou qui peuvent être développés ou construits pour y répondre. Le gestionnaire du Fonds a l'intention de gérer ses actifs conformément à une trajectoire vers zéro émission nette, en fonction de leur emplacement et de leur secteur, mais il ne prend pas d'engagement spécifique à cet égard. Pour ce faire, le gestionnaire du Fonds évaluera le risque et l'impact de la transition climatique au moment de la création et prendra une décision équilibrée basée sur l'évaluation des coûts de transition à court terme par rapport aux risques de transition à long terme.

Le Fonds applique la politique d'exclusion de base d'Aviva Investors à tous les investissements immobiliers et peut, de manière sélective, chercher à acquérir des actifs qui répondent aux normes définies dans le document Sustainable Design Brief d'Aviva Investors (décrit ci-dessous), ou qui peuvent être développés ou construits pour y répondre.

Le Fonds cherche à promouvoir :

Par l'acquisition et la gestion d'actifs conformes aux normes énoncées dans le document Sustainable Design Brief d'Aviva Investors, les caractéristiques environnementales suivantes :

- Évaluation et, le cas échéant, réduction des émissions de carbone
- Évaluation et, le cas échéant, réduction de l'intensité énergétique

Par l'application de sa politique d'exclusion de base, les caractéristiques sociales suivantes :

- Respect des principes du Pacte Mondial des Nations unies
- Respect des normes en matière de droits humains

Le Fonds évalue chaque trimestre les indicateurs de durabilité par le processus de diligence raisonnable. Les indicateurs sont utilisés pour informer la sélection et la gestion des actifs qui visent à créer et à protéger le rendement des investissements, tout en contribuant à atténuer le risque de durabilité. Le Fonds sélectionne et gère ses actifs immobiliers en utilisant les indicateurs de durabilité suivants :

- Intensité énergétique (kWh/m<sup>2</sup>) ;
- Émissions absolues de GES (tonnes) ;
- Certificats de performance énergétique (ou équivalent européen) (A-G) ;
- Intensité carbone (CO<sub>2</sub>e/€m) ;
- Valeur climatique globale à risque (%) ;
- Potentiel de réchauffement de la planète (degrés centigrades) ;

- Exposition au risque physique (aucun risque - risque très élevé) ;
- Exposition au risque de transition (aucun risque - risque très élevé) ; et
- Performance GRESB du Fonds (note en % par rapport à la moyenne du secteur en %).

Le Fonds prend en compte les quatre principaux indicateurs d'incidence négative suivants, qui sont exclus en fonction de certains seuils de revenus, tels que définis et détaillés dans la Politique d'exclusion de base d'Aviva Investors et inclus ci-dessus

1. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)
2. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes Directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
3. Exposition aux combustibles fossiles par le biais d'actifs immobiliers

Le Fonds n'a pas d'objectif explicite de réduction des émissions ni d'engagement net zéro.

Nous estimons que le fait d'être des propriétaires actifs de nos avoirs en nous engageant auprès de nos parties prenantes est essentiel pour obtenir des résultats environnementaux et sociaux positifs pour nos clients et la société. L'engagement dans les actifs immobiliers peut être défini comme des interactions structurées sur les questions environnementales et sociales avec nos clients, y compris les emprunteurs et les occupants, ainsi qu'avec les fournisseurs et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.